N° 110 — 1878 CXIIIme ANNÉE Jeudi 12 Septembre

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS

Paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7»—
expéd franco par la poste » 8»80
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 4»—
par la poste, franco » 5»—
Pour 3 mois, » » » 2»80
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
Pour l'étranger :
Pour un an, » 15»50
Pour 6 mois, » 8»50

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, Rodolphe MOSSE, (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s. M., Strasbourg). — Pour Paris et les départements, J.-B. Chanard, 41, boulevard Saint-Germain, Paris.

PRIX DES ANNONCES remises à temps De 1 à 3 lignes 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et plus, 10 c. la ligne ordinaire ou son espace, 7 c. la répétition. Lignes avec lettres noires ainsi que lignes des annonces tardives encore admises, 5 c. de plus. Réclames 20 c. la lig. Avis mort. fr. 1 à 1»50. Annonces non-cant. 15 c. la 1re fois et 10 ensuite. Pour mettre : s'adresser au bureau 50 c. Adresses données par écrit 10 c. — Dans la règle les annonces se paient d'avance ou par remboursement, et doivent être remises la veille de la publication, avant midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — SEPTEMBRE 1878

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromètre en milli. — Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT Direction.	Force.	ETAT du ciel	REMARQUES
9	17,0	15.3	21,5	720,1	0,4	N O	moyen	nuag.	
10	17.1	11.7	21,7	723,0		var.	fort.	nuag.	

LIMNIMÈTRE en centimèt.	TEMPERAT. du lac
423,0	18,8
424 3	18,5

CHAUMONT

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim	Baromètre en milli. — Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT Direction	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
9	13.3	10,1	16,2	667.6	1.7	O-N	faib.	couv.	Pluie v. 2 à 4 h. s.
10	12 8	8.6	15,5	669.8		E var,	«	«	Brouil. 4 à 8 h. s.

IMMEUBLES A VENDRE

Propriété à vendre
à Bôle.

Le mardi 1er octobre 1878, l'hoirie Berthoud-Fabry exposera en vente par enchères publiques :

A) *Dans l'hôtel de la Couronne, à Bôle,* dès 4 heures du soir :

1° **Une propriété à Bôle,** se composant d'une maison de maîtres, avec habitation de ferme et rural et de terrain en nature de jardin, verger et plantage contenant le tout 5180 mètres carrés.

Cette propriété est bien exposée au midi et près d'une fontaine publique.

B) *Dans l'hôtel de ville de Boudry,* dès 7 heures du soir :

2° **Une vigne à Rosset,** rière Boudry, de 1154 mètres carrés. Limites : nord et est Edouard Robert, sud la route cantonale et ouest la rue du Champ montant.

3° **Une vigne aux Conrardes-Dessous,** rière Boudry, de 1153 mètres carrés. Limites : nord les enfants de Ch.-Auguste Udriet, est dame Martin-Udriet et Jean Frédéric Tribolet, sud J.-J.-Frédéric Pingeon et ouest dame Matthey-Dupraz, Frédéric Porret, veuve de Henri Udriet et Henri Péters.

S'adresser, pour voir les immeubles, à **M. Matile, à Bôle.**

Les hoirs Berthoud-Fabry exposeront en vente par la voie de la minute et des enchères publiques, en l'étude du notaire Beaujon, à l'hôtel-de-ville, **le mardi 24 septembre 1878, à 3 heures après-midi,** l'immeuble qu'ils possèdent à Neuchâtel, rue de Flandres n° 7, et qui consiste en une grande maison d'habitation avec magasins et entrepôt au rez-de-chaussée, et trois étages renfermant cinq appartements. Cette maison, qui a façade sur la rue de la Promenade-Noire, près de l'hôtel du Mont-Blanc, présente de grands avantages en raison de sa situation entre la place Purry et la place du Marché. Elle est d'un très bon rapport. Un logement sera libre dès l'entrée en propriété fixée au 24 décembre prochain.

S'adresser, pour visiter l'immeuble et prendre connaissance des conditions de vente au bureau du soussigné.

Neuchâtel, le 2 septembre 1878.

Beaujon, notaire.

A vendre à quelques minutes de la ville, une petite propriété comprenant maison d'habitation et terrain de dégagement en nature de vignes et jardin. Prix : 17 à 18000 francs.

S'adr. au bureau du notaire Beaujon, à l'Hôtel-de-ville.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Le syndic aux masses en faillite Lacombe-Gut fera vendre, par voie d'enchères publiques, rue de la Treille, maison du café du Jura :

1° **Lundi 23 septembre 1878, dès 9 h. du matin,** les meubles et objets suivants : **Meubles de ménage :** 1 divan, 1 fauteuil, 6 chaises Louis XV, 1 table à ouvrage, 2 commodes, 1 lavabo, 1 secrétaire, 1 table à coulisses, 1 armoire, 2 glaces, des tableaux, 4 lits ordinaires dont un en fer, du linge de lit et de table; 12 couteaux manches argent, 2 passoires, quelques services de table, un potager en fer avec accessoires, 1 lessiveuse et d'autres objets dont on supprime le détail.

Le même jour, dès 2 h. après-midi : Le matériel du café du Jura comprenant principalement :

16 tables avec tapis, 50 chaises, 30 tabourets, 2 grandes glaces, 12 tableaux, 1 pendule, — 1 banque, — 13 plateaux métal anglais, carafons, chopes et verres de toutes formes; des cuillères métal et tout un assortiment pour café-restaurant.

2° **Lundi 30 septembre suivant, la cave du café** qui comprend :

8 fûts ovales de 1200 litres, 870, 780, 750, 730 et 680 litres, ainsi que les vins qu'ils renferment et qui consistent en vin blanc 1874, vin rouge et blanc de différentes années, soit environ 4500 litres de vin; des tonneaux vin rouge français; quantité de vins en bouteilles, environ 1400 bouteilles Neuchâtel blanc 1874, 700 bout. Neuchâtel rouge 1870 et 1875; 700 bout. rouge français, 1200 chopines vin rouge et blanc, des liqueurs, 1500 bouteilles et chopines vides et une **pression à bière.**

Les montes auront lieu au comptant.

Neuchâtel, le 3 septembre 1878.

Le greffier de paix.
Eug. BEAUJON, notaire.

Grandes enchères de bétail
derrière Tête-de-Rang.

Samedi 14 septembre 1878, dès 9 heures du matin, le citoyen Christian Stauffer, fermier, procédera aux enchères publiques du bétail suivant :

40 vaches, 3 cabes, 7 génisses, 9 élèves, 1 taureau, 1 cheval, 25 porcs de différentes grosseurs.

Conditions favorables de paiement.

GRANDES ENCHÈRES de bétail, à la Tourne
(Rochefort).

Le lundi 16 septembre 1878, dès les 9 heures précises du matin, le citoyen Henri Kaufmann, propriétaire au Grand-Cœurie, vendra par enchères publiques et sous de favorables conditions : 36 vaches, dont une partie fraîches et d'autres portantes pour différentes époques; 3 cabes, 10 génisses portantes, 4 taureaux (dont 3 élèves), 4 bœufs de 3 à 4 ans, et un bon cheval âgé de 7 ans.

Les amateurs de beau bétail ne doivent pas négliger cette occasion.

On vendra par voie d'enchères publiques, **samedi 14 septembre, dès 3 heures après-midi,** Grand'rue n° 10, au 3me étage, les meubles suivants :

1 buffet, 1 table ronde noyer, 1 lit, 1 table de nuit, 1 table carrée, 6 chaises et quelque peu de linge.

Les montes auront lieu au comptant.

Neuchâtel, 5 septembre 1878.

Greffe de paix.

On vendra par voie d'enchères publiques, **samedi 14 septembre, dès 2 heures du soir,** place Purry, une voiture à quatre places.

Neuchâtel, 5 septembre 1878.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

ATELIER de Monuments funèbres,
ORNEMENTS ET SCULPTURES

par **Joseph-Antoine Custor** père, faubourg de la Maladière, qui sollicite la bienveillance de l'honorable public en général pour tout ce qui concerne son art et sa spécialité. — Prix très modérés.

NB. Par des études de galvanoplastie, je suis arrivé à pouvoir dorer la lettre d'une façon inaltérable.

A vendre deux bahuts antiques. S'adr. à Frédéric Gisler, menuisier, à Neuchâtel.

A vendre une armoire à deux portes, presque neuve. Industrie 10, au 3me étage.

A vendre un secrétaire en noyer, fait sur commande, à un prix modéré, chez Fritz Ochsner, menuisier, faubourg du Château 6.

A vendre, rue du Seyon 12, 2me étage : 1 canapé, 3 chaises, 1 fauteuil, 1 chaise Louis XV et divers tableaux, 2 machines à coudre; le tout bien conservé et à des prix avantageux.

L. MOURAIRE
RUE DU SEYON 12,

prévient l'honorable public de la ville et des environs qu'à dater du 24 courant elle reprendra le même magasin occupé depuis longtemps par son père. — Même genre de commerce, marchandises de première fraîcheur et de bon goût, à des prix excessivement avantageux.

Se recommande à l'ancienne clientèle de son père et à l'honorable public de la ville et des environs. Les ouvrages seront exécutés promptement et avec soin, à bas prix.

Ferdinand Hoch,

rue du Trésor 2, vient de recevoir, comme les années précédentes, un beau choix d'oignons à fleurs, tels que : jacinthes, tulipes, crocus, narcisses, etc.

Prix très modérés.

On trouve dans le même magasin toutes les graines pour oiseaux.

Lots de fr. 10, Ville de Milan,

à fr. 9»75, 12 lots à fr. 114, tous remboursables au moins à fr. 10, ou avec des primes de **fr. 100,000, 80,000, 60,000, 50,000** et au-dessous. Prochain tirage le 16 septembre 1878. S'adresser à Ch. Bessières, banquier, à Lausanne.

F. Perdrisat,
Jardinier-fleuriste,

faub. de la Maladière, a l'honneur d'annoncer aux amateurs et surtout aux personnes qui lui en ont déjà demandé, qu'il a reçu les oignons à fleurs de Hollande, tels que : jacinthes, tulipes, crocus, narcisses, griffes de renoncules et d'anémones, dans les meilleures variétés. Son dépôt au Panier fleuri en sera comme les années précédentes, assorti, et comme par le passé, on y reçoit toujours toutes les commandes concernant son établissement.

Pour boulangers et patissiers

De la fleur de farine de Berne garantie 1re qualité, vendue à un prix raisonnable.

G. Lanzrein-Prysi, meunier,
à Thoune.

Bonne occasion

A vendre d'occasion, chez M. Moll, organiste, Ecluse 41, à Neuchâtel, **un harmonium** en palissandre, 8 registres, 5 octaves, élégant et très solide. Prix très avantageux. — Plusieurs pianos d'occasion.

Magasin à remettre.

A remettre de suite et à des conditions exceptionnellement favorables, un magasin de mercerie et lingerie, situé dans une des rues les plus fréquentées de la ville. Marchandises fraîches et de premier choix. S'adresser à M. Guyot, notaire, à Neuchâtel, chargé de renseigner et de traiter.

Attention!

Par le moyen d'un nouveau procédé sûr et solide, on peut soi-même réparer les meubles tachés, ce qui économise des frais de vernissage complet; ce liquide enlève toutes sortes de taches et rafraîchit les objets vernis, meubles, plateaux, etc. — En vente rue des Moulins 32, rez-de-chaussée. On se charge aussi des réparations.

PRESSOIRS

à vin et à fruits.

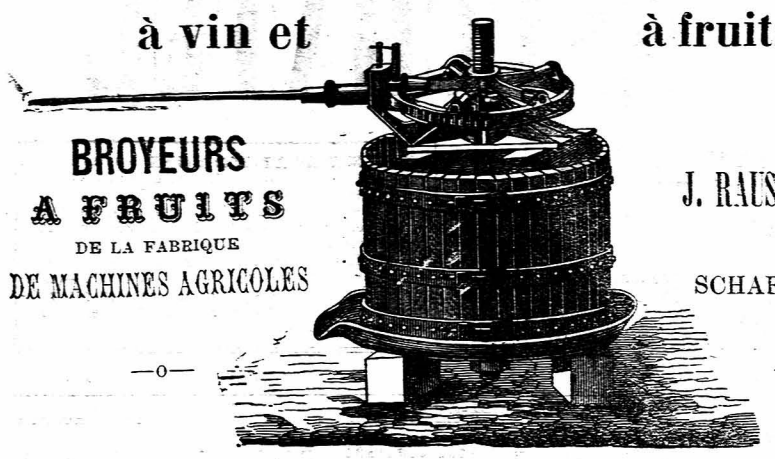

BROYEURS
A FRUITS
DE LA FABRIQUE
DE MACHINES AGRICOLES

DE
J. RAUSCHENBACH
A
SCHAFFHOUSE

—o—

Seul dépôt pour la Suisse romande :

Chez J.-R. GARRAUX & CLOTTU, 23, faubourg du Crêt, Neuchâtel.

Médaille obtenue au concours de Rolle 1875.

La vente de ces pressoirs, d'une supériorité reconnue, a atteint l'année dernière le chiffre de 800 pièces. — Des spécimens sont exposés au dépôt.

MM. les propriétaires et agriculteurs qui désirent faire l'acquisition de ces machines sont priés d'adresser, comme les années précédentes, leurs commandes dans le plus bref délai aux dépositaires, afin d'éviter des retards dans la livraison.

AU MAGASIN H. VILLINGER et SŒUR

RUE DE L'HOPITAL

Reçu pour la saison d'hiver, l'assortiment complet des laines à tricoter Hambourg, anglaise et française. — Laine à broder, terneau, zéphir, castor, laine mohair, ainsi que les laines pour jupons. Toujours première qualité et à des prix très avantageux.

CAVE-COMPTOIR. MACONNAIS, BEAUJOLAIS

Spécialité de **Rhums, Cognacs** et **Vins d'Espagne** Importation directe.

—

EN FUTS

VENTE A L'EMPORTÉ

DE BONS VINS ROUGES ET BLANCS

pour la table et la bouteille.

—o—

Débit au comptoir.

BONNES CONSOMMATIONS

Prix modérés.

Vins fins et **Liqueurs** en tous genres. **Véritable Kirsch.**

—

EN **BOUTEILLES**

L.-A. Schmidlin, ruelle Dublé, Neuchâtel.

GRAND BAZAR

HUMBERT & Ce.

Assortiment complet de malles de voyage, de 5 à 7 francs.

Reçu également un grand choix de lampes à huile et à pétrole.

FARINE LACTÉE

de l'Anglo-Swiss Condensed Milk Co.-

CHAM.

Se vend à 1 fr. la boîte chez M. H. Gacond, épicier, à **Neuchâtel.** (0-F-858)

ON DEMANDE A ACHETER

Fonds de magasin.

On demande à acheter un fonds de magasin d'épicerie et mercerie. S'adresser à Rod. Lemp, agent, à Neuchâtel.

J'achète continuellement des

Lies de vin non cuites

naturelles et non mélangées d'autres substances. **J Finsler,**
[H-4053-Z] **im Meiershof à Zurich.**

612 On demande à acheter, de rencontre, quelques cents bouteilles fédérales. S'adr. au bureau.

A AMODIER

A amodier, pour de suite, un domaine comprenant maison d'habitation, jardin, avec 6 poses de terre à proximité, plus 19 poses à quelque distance de la propriété. S'adr. à Louis Richard, à Enges près Cressier.

A LOUER

634 A louer une chambre pour un ou deux coucheurs, Grand'rue 10.

On offre à louer, de suite si on le désire, au quartier des Parcs, deux beaux logements. S'adresser à M. Haller, au buffet de la Gare.

A louer un appartement de deux chambres, cuisine et dépendances, aux environs de la gare, à des personnes sans enfants. S'adresser rue du Château 3, chez Mme Zirngiebel, qui indiquera.

629 A louer, pour Noël, un logement de deux chambres et dépendances, avec eau. S'adr. Ecluse 4.

A louer de suite un rez-de-chaussée pour magasin ou atelier, avec logement si on le désire. S'adr. à la Croix-fédérale, à Serrières.

628 A louer une chambre meublée pour coucheurs. S'adresser rue de l'Industrie 24, au 1er.

De suite, à un homme propre, une chambre meublée, rue St-Honoré 16, au 3me à droite.

625 A louer, pour St-Martin, un joli logement de 4 chambres. S'adr Rocher 20.

A louer à Neuchâtel, dans une agréable situation, pour Noël ou fin septembre, 3 logements, meublés ou non meublés, de 4 à 6 chambres, avec toutes les dépendances nécessaires. Deux des logements pourraient être réunis en un au gré de l'amateur. Eau et gaz.

S'adr. pour les visiter à Mme Roulet, au Sablon, et pour les conditions à M. Wavre, notaire, à Neuchâtel.

449 A louer de suite une belle chambre meublée avec vue, faub. de l'Hôpital 35, derrière la maison de Mme Terrisse. S'adr. au rez-de-chaussée, même maison n° 35.

A louer de suite, en ville, un petit logement, une vaste cave non meublée pouvant servir de dépôt et un bouteiller. S'adr. à M. F. Convert, agent d'affaires.

613 A louer une jolie chambre indépendante avec ou sans meubles. Belle vue. Rue du Seyon 12, au second.

Petits logements à louer, à prix avantageux. Quartier sain et à proximité du lac. Situation au midi. S'adr. Industrie 17. ou Maladière 28. (H-340-N)

614 A louer pour le 1er octobre une jolie chambre meublée pour un jeune homme rangé. S'adr. rue de l'Hôpital 15, au 4me.

615 A remettre un magasin, qui peut servir d'entrepôt ou de déballage. S'adr. rue des Moulins 26.

616 Chambres à louer, pour des ouvriers tranquilles et propres, avec la pension. S'adr. rue St-Maurice 11, au magasin.

617 A louer pour le 24 septembre une grande chambre non meublée. Rue du Pommier 8.

618 Pour de suite, logement de deux chambres, cuisine et dépendances. Route de la Côte, maison Perret.

619 Pour de suite, rue de l'Oratoire 3, au 1er, une chambre meublée pour messieurs et une mansarde.

A louer, à deux personnes sans enfants, un petit logement. Rue Fleury 6.

A louer de suite une belle chambre meublée. S'adr. café Schmid, Ecluse 7.

---

21 FEUILLETON

MARIELLE

par **Augusta Coupey.**

Le curé, en aube et en étole, attendait les fiancés sous le porche; il les introduisit processionnellement dans le chœur et célébra la messe. A la bénédiction nuptiale, les alliances passées aux doigts des époux, il leur recommanda l'union, l'indulgence et le support mutuel. — Soyez, dit-il à Simone, une Rébecca et une Rachel pour l'ordre et la sagesse; suivez votre mari dans la voie du bien et Dieu vous accordera la prospérité et la vieillesse de Sara; toi mon fils, dit-il à Rolland, sois dévoué, fidèle à la femme que tu choisis entre toutes. Guide-la à travers les difficultés de la vie, comme le pasteur guide ses chères brebis dans les sentiers épineux. Ecarte d'elle les tribulations qu'il sera en ton pouvoir de lui épargner. L'angoisse, les soucis, la terreur ne rôderont que trop autour de ta demeure, autour des berceaux; ils ne se glisseront que trop dans son âme maternelle. Le devoir est lourd par lui-même. Allége-le-lui. Remplace auprès de ta compagne ses parents, son père, sa mère, ses frères, ses sœurs que Dieu lui commanda de quitter pour te suivre. Enfin, mon fils, sois son consolateur, son soutien, son ami. Vieillissez ensemble. Croissez et multipliez. Souvenez-vous, mari et femme, que le présent prépare l'avenir. Vous trouverez dans le nid le duvet par vous brin à brin amassé; dans vos cœurs les trésors d'affection que vous y aurez pieusement déposés devant le juge suprême de votre vie. Faites-la sainte, chrétienne, évangélique, telle que Dieu, lorsque vous comparaîtrez au tribunal de sa justice à l'heure dernière, vous en récompense en vous plaçant à sa droite dans le paradis qu'il réserve à ses élus. Amen.

La cérémonie religieuse accomplie, la noce remonta à cheval et revint bride abattue dîner. Un repas monstre cuisait en plein air. Le couvert était mis.

Mis où, direz-vous, pour cinq cents personnes? Dans le champ voisin. On avait creusé deux grandes tranchées parallèles le long d'un sillon. Les convives s'assirent sur l'une des berges, les jambes pendantes dans le fossé que l'on avait jonché de paille pour préserver les pieds de l'humidité d'un sol fraîchement remué. Une planche fixée sur le rejet de terre de la berge opposée, que l'on recouvrit d'une longue pièce de toile, fit office de table. Les serveurs déposèrent dessus plats, pichets et bouteilles, et chaque convive, la table n'étant pas assez large, garda sur ses genoux son assiette et le couvert d'étain qu'on lui donna.

Les mariés, les parents, garçons d'honneur et filles d'honneur prirent place les uns à côté des autres. Le reste de la société se casa au hasard ou suivant ses goûts; les amis près des amis, les étrangers près des étrangers.

Tout le monde attablé, le Bazvalan et le brotoër dirent le « bénédicité » et pichets et plats circulèrent à la ronde.

Les Huro avaient bien fait les choses. Le repas fut splendide. Au dessert on trinqua, on chanta la gaudriole, on combla les fossés qui reçurent double bât, double charge de Noé dans les vignes du Seigneur. Le repas fini, la jeunesse entra en danse. Les danses se prolongèrent fort avant dans la nuit.

Le lendemain, les invités et les deux familles assistèrent, vêtus en grand deuil, au service divin célébré en mémoire de leurs défunts respectifs. Le *De profundis* récité sur les tombes Huro, au cimetière de Loguivy, la mariée dit adieu à ses parents. Simone pleura beaucoup en les quittant.

La noce l'accompagna un bon bout de chemin, jusqu'aux limites de la paroisse où les jeunes gens étaient venus à notre rencontre. Là on se sépara. Les Loguiniens retournèrent chez eux, et nous, nous continuâmes de chevaucher au bruit des détonations d'arquebuses, de fusils, de pistolets, de boîtes et des hourrah! des garçons d'honneur.

A la Clarté, les habitants se pressaient sur notre passage pour admirer la mariée et son trousseau, exposé avec l'ameublement de son ménage dans un chariot enguirlandé de verdure que traînaient des bœufs dont on avait doré les cornes.

Comme Simone et Rolland franchissaient le seuil de la cour de Langadec, ils virent venir au-devant d'eux une députation de jeunes filles. La première tenait une branche d'épines entée de marguerites des champs; la seconde une quenouille et un fuseau; la troisième, un bouquet d'épis; la quatrième, un gâteau; les autres des coquelicots, des bluets qu'elles égrenaient par la cour.

Celle qui tenait la branche d'épines entée de marguerites entonna la fameuse complainte du mariage, qu'il est de rigueur de chanter aux époux bretons en basse Bretagne bretonnante.

La complainte chantée, le gâteau, l'épine, le fuseau et la quenouille, les bouquets donnés à Simone, les jeunes filles se retirèrent, et ma mère, introduisant sa bru dans sa nouvelle demeure, la fit s'approcher du foyer, toucher la crémaillère, saler la soupe, goûter au pain, au vin, puis l'embrassant sur le front, elle lui dit: Simone, vous voilà de la famille, chez vous; vivez en paix parmi nous!

(*A suivre*).

A louer, ensemble ou séparément, trois belles chambres bien meublées, et part à la cuisine. Evole 9, 2me étage.

624 A louer de suite une chambre meublée indépendante. Ecluse 12, au premier.

Place pour un ou deux coucheurs. S'adr. chez M. Auguste Descombes, rue Purry n° 4.

A louer, de suite ou pour la St-Martin, un beau logement de 5 chambres avec balcons. Vue magnifique sur le lac et les Alpes. S'adr. à M. Hefti-Leuba, aux Parcs.

A louer pour Noël un logement au 1er étage, de 3 pièces et dépendances; en outre, 3 belles chambres-mansardes. S'adr. à Antoine Hotz père.

604 A louer de suite une chambre meublée (mansarde), ayant un lit à deux personnes, se chauffant. S'adr. rue des Chavannes 23.

605 A louer pour de suite une jolie chambre meublée, au 1er étage, rue de la Treille 3.

A louer pour de suite un grand magasin, rue St-Maurice 1. Vu sa situation au centre de la ville, ce local peut convenir à toutes sortes d'industries. S'adr. à Antoine Hotz père.

A louer, de suite, un beau logement de 6 pièces et dépendances, 4me étage, rue du Bassin, n° 6. Construction neuve et confortable, au soleil, eau et gaz dans la maison. S'adr. à Antoine Hotz père.

591 De suite, une chambre meublée, avec la pension, à un monsieur. Ecluse 17, au rez-de-chaussée.

598 A louer pour messieurs, une belle chambre meublée, rue du Pommier 8.

470 De suite une chambre meublée. Rue du Seyon 30, au 3me à droite.

801 A louer une chambre meublée, vue sur le lac, rue du Môle 6, au 3me.

569 A louer, aux Terreaux, une ou deux chambres non meublées, indépendantes, bien situées et éclairées, plus une cave voûtée avec grand bouteiller, convenable pour commerçant en vins ou liqueurs. S'adresser Boine 3.

556 Une jolie chambre meublée avec la pension. Orangerie 6, au 3me, à droite.

A remettre pour Noël, à une petite famille tranquille, un logement de 4 pièces et dépendances.

A vendre, même adresse, un grand bois de lit noyer, sommier bon crin, et plusieurs tables. S'adr. rue des Epancheurs 11, au magasin.

526 De suite, un logement de 3 chambres et dépendances. S'adr. Ecluse 41.

A louer dès maintenant à Vieux-Châtel n° 7, un logement de 4 chambres, dont une avec balcon, vue sur les Alpes, cuisine, et toutes les dépendances nécessaires.

Dans la même maison, pour le 1er septembre ou pour Noël, un logement de 5 chambres avec balcon et toutes les dépendances.

Un autre dans le même quartier, pour Noël, de 5 chambres, cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adr. pour le voir à Mlle Ritter, Vieux-Châtel, n° 2.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer un encavage complet ou à défaut un pressoir seulement. S'adresser à Neuchâtel, case 204.

OFFRES DE SERVICES

635 Une cuisinière d'âge mûr voudrait se placer de suite, de préférence hors de ce canton. Bonnes recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille.

Une jeune fille appartenant à une honorable famille du canton de Berne, désire trouver une place de femme de chambre dans une bonne maison où elle puisse se perfectionner dans la langue française. Renseignements chez Mme Edouard Chable, Terreaux 1.

631 Une sommelière connaissant bien le service, voudrait se placer le plus tôt possible. S'adr. à l'hôtel de la Croix-fédérale.

Une jeune fille de 17 ans désirerait se placer comme bonne dans une famille honorable en Suisse ou à l'étranger. S'adr. à M. Käser, rue du Neubourg 25, Neuchâtel.

621 Une personne qui sait bien cuire et laver voudrait se placer de suite. Le bureau du journal indiquera.

622 Une jeune fille très recommandable et robuste, demande une place de seconde femme de chambre, ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. au magasin agricole, St-Maurice 11.

600 Une cuisinière sachant faire un bon ordinaire, cherche à se placer pour le 16 septembre. Le bureau du journal indiquera.

CONDITIONS OFFERTES

630 On demande une jeune fille allemande pour aider dans un ménage. S'adr. rue du Temple-Neuf 20, au 1er étage.

Mme Berthoud-DuPasquier, à Colombier, cherche une cuisinière. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

On demande comme garçon de peine un jeune homme actif et intelligent, bien recommandé. S'adr. au café du Siècle.

Samuel Geissler, maître-jardinier, à Colombier, demande de suite un jeune homme pour soigner le bétail et travailler à la campagne.

On cherche, pour le 16 septembre, une fille robuste, connaissant tous les ouvrages du ménage. S'adr. aux Saars 2.

On demande pour Munich, pour une petite fille de six ans, une première bonne de 25 à 30 ans, parlant très bien le français et ayant fréquenté de bonnes écoles. S'adresser à Mlle Hélène Mathey, à Wavre.

On demande, pour la **Pologne,** une bonne supérieure; pour le canton, plusieurs bonnes cuisinières et une femme de chambre connaissant le service. Bureau de placement, Mme Zuberano, rue de l'Orangerie 6.

623 On demande une domestique propre et active ; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. rue du Seyon 28, au 2me étage, à droite.

610 On demande, pour de suite, une fille de 18 à 20 ans, de la Suisse française, parlant l'allemand, bien recommandée, pour faire un petit ménage. S'adresser au bureau de cette feuille.

602 On demande une cuisinière recommandée. S'adresser au bureau de cette feuille.

PLACES OFFERTES ou DEMANDÉES

Un jeune homme connaissant bien la tenue des livres ainsi que la correspondance, trouverait de l'emploi pour quelques mois dans une maison de la place. Adresser les offres par écrit avec références au bureau des postes, case n° 222, Neuchâtel.

Une dame parlant français, allemand et anglais, désirerait se placer dans un magasin de mercerie, quincaillerie ou confiserie. — Un jeune homme muni de bons certificats cherche une place comme portier ou jardinier. Adresser les offres à Mme Zuberano, bureau de placement, rue de l'Orangerie 6.

633 Une jeune fille, qui sait un peu le français, voudrait se placer dans un restaurant. Elle regarde moins au salaire qu'à un traitement amical. Adresser les offres sous les initiales L. R., poste restante, Neuchâtel.

632 Une jeune Zuricoise demande une place dans un magasin ou emploi quelconque, avec l'occasion d'apprendre le français. Prétentions très modestes. Le bureau du journal indiquera.

Un homme marié, exempt du service militaire, cherche une place comme **magasinier ou commissionnaire** dans une grande maison de commerce. Certificats sont à disposition, ainsi que le cautionnement si on l'exige. Adresser les offres sous chiffres W. U. 3710, à **l'agence de publicité H. Blom, à Berne.**

603 On demande de suite une assujettie tailleuse qui ait fait un bon apprentissage. S'adresser au bureau d'avis.

APPRENTISSAGES

AVIS

On demande, pour entrer de suite, un apprenti boulanger. Pour les renseignements, s'adresser à Bobillier, boulanger, à Môtiers-Travers.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

La personne connue qui, le lundi 2 septembre, a pris dans la brasserie de Peseux une canne (nerf de bœuf), est invitée à la rapporter immédiatement au dit endroit, si elle désire s'éviter des désagréments.

Perdu samedi 7 courant, à 11 h. 30, en quittant le train des Montagnes pour prendre l'express allant à Lausanne, un paquet contenant des gants blancs; le rapporter contre fr. 5 de récompense, hôtel du Faucon, Neuchâtel.

On a perdu, dimanche 8 courant, des Parcs à l'Immobilière, un médaillon en or. Le rapporter Parcs 50, 2me étage, contre récompense.

AVIS DIVERS

Eglise évangélique indépendante DE L'ÉTAT.

Paroisse de Neuchâtel.

Cultes du Jeûne, 15 septembre.

Samedi à 3 h. — Culte de préparation à la Collégiale.

Dimanche, 8 h. du matin. — 1er culte à la Collégiale.

A 11 h. mat. — 2me culte au temple du bas.

A 8 h. du soir. — 3me culte au temple du bas.

Tous les dons déposés dans les sachets à l'issue des cultes *de 8 h.* et *de 11 h.* sont destinés à la *Caisse centrale;* ceux du soir sont destinés aux pauvres.

CHAPELLE DE L'ERMITAGE.

9 1/2 h. mat. 1er culte. — *8 h. s.* 2me culte.

Eglise nationale

Paroisse de Neuchâtel.

Cultes du jour du Jeûne.

Samedi 14 septembre :

A 3 h. après-midi. Service de préparation au temple du bas.

Dimanche 15 septembre :

1er culte, à 9 h. du matin, au **temple du bas.**

2me culte, à 2 h. après-midi, à la **Collégiale.**

3me culte, à 7 h. du soir, au **temple du bas.**

Le culte de 9 h. sera annoncé par le son des cloches de la tour de Diesse et du temple du bas.

SOCIÉTÉ CHORALE

Les répétitions devant recommencer prochainement, les dames qui désirent se faire recevoir membres de la Société, sont priées de s'inscrire chez le concierge du gymnase, où une liste est déposée à cet effet.

626 Un jeune homme recommandable, travaillant dans un bureau ou fréquentant le collège, trouverait pension et chambre en même temps que vie de famille dans une bonne maison de la ville. S'adresser au bureau de la feuille.

Publication municipale

Le Conseil municipal met au concours:

1° Les travaux pour l'exhaussement du mur de la promenade des Bercles, jusqu'au niveau du terre-plein.

2° Les travaux pour l'établissement d'un canal égoût à l'Ecluse, sur une longueur approximative de 270 mètres.

3° La construction de six bassins et dallage au ciment au lavoir de l'Ecluse.

Messieurs les entrepreneurs disposés à soumissionner peuvent prendre connaissance des plans et cahiers des charges au bureau des Travaux publics, Hôtel municipal, et y déposer leurs offres cachetées jusqu'au 18 septembre courant, à six heures du soir.

Neuchâtel, le 11 septembre 1878.

Direction des Travaux publics.

CERCLE NATIONAL

MM. les membres du Cercle National sont priés de payer au servant, contre quittance, la cotisation du second semestre 1878, avant le 30 septembre prochain. Après cette date, le montant des cotisations non payées sera pris en remboursement à la poste. *Le Comité.*

Auguste Marti père, Ecluse 23, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a remis son atelier de menuiserie à son fils **Charles-Auguste.** Il le recommande à ses vieux amis, clients et connaissances, espérant qu'ils reporteront sur lui la confiance qu'ils lui ont accordée jusqu'à ce jour.

A la même adresse, on offre à vendre des meubles neufs, tels que tables de nuit, commodes noyer et sapin.

AGENCE de Rodolphe Lemp, à Neuchâtel.

Cette agence, la plus ancienne de la Suisse française, fondée en 1865, se recommande à l'honorable public pour tout ce qui concerne les **achats et ventes d'immeubles** de tout genre, placement de domestiques des deux sexes, et l'**émigration** pour toutes les destinations de l'Amérique du nord et du sud, à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Rod. Lemp, rue St-Honoré.

Le soussigné annonce à l'honorable public qu'il a repris pour son compte, dès ce jour, l'auberge de l'Ours, rue des Epancheurs. Il s'efforcera, par une consommation de choix, des aliments bien préparés et un service attentif, de satisfaire tous ceux qui l'honoreront de leur visite.

Il y a un local confortable à la disposition des Sociétés.

Reinhard Jenni.

Unterzeichneter macht hiemit dem geehrten Publikum die ergebene Anzeige dass er mit Heute die Wirtschaft zum «Bären» rue des Epancheurs auf seine Rechnung übernommen hat. Er wird sich bestreben, durch reele Getränke und gute Speisen sowie durch aufmerksame Bedienung die Zufriedenheit seiner werthen Gönner zu erwerben.

Für Gesellschaften steht ein geräumiges Local zur Verfügung.

Reinhard Jenni.

Le magasin **J. Eggimann, coiffeur,** sera fermé dimanche 15 septembre, jour du Jeûne.

Landry, coiffeur, annonce à sa clientèle que son magasin sera fermé dimanche prochain, jour du Jeûne.

624 On demande, pour entrer de suite dans un des premiers ateliers de robes et de confections des Montagnes, des ouvrières et assujetties tailleuses. Adresser les offres sous les initiales A. S. 150, au bureau de cette feuille.

627 **On prendrait quelques bons pensionnaires; — on donnerait aussi la cantine. — Prix modérés. S'adr. au bureau de cette feuille.**

BATEAUX A VAPEUR
SUR LES LACS DE NEUCHATEL ET MORAT

Promenade de Neuchâtel à Estavayer ET GROLLEY

Dimanche 15 septembre 1878

jour du grand rassemblement et du défilé de la IIe division, à Grolley.

ALLER :

Départ de Neuchâtel	à 8 h. du matin	par bateau.
Arrivée à Estavayer	à 9 h. »	
Départ d'Estavayer	à 10 h. »	par chemin de fer.
Arrivée à Grolley	à 11 h. »	

RETOUR :

Départ de Grolley	à 4 h. 30 le soir	par chemin de fer.
Arrivée à Estavayer	à 5 h. 30 »	
Départ d'Estavayer	à 6 h. 30 »	par bateau.
Arrivée à Neuchâtel	à 7 h. 30 »	

Prix des places (aller et retour), **chemin de fer et bateau :**
de Neuchâtel à Grolley, fr. 4 (IIIe classe chemin de fer) et fr. 5 (IIe classe).

On pourra se procurer des billets à l'avance, dès samedi 14 courant, aux magasins de MM. Henriod, libraire, Eugène Eward, négociant en tabac, au magasin de coiffure de M. Hediger, sous le grand hôtel du Lac, et au bureau de l'administration. Il ne sera vendu que le nombre exact de billets pour celui auquel le bateau est tarifé.

Les personnes désireuses de faire la promenade sont instamment priées de prendre les billets à l'avance afin que, cas échéant, l'administration sache si elle doit prendre un ou deux bateaux. Si les billets ne sont pas tous placés auparavant, la vente sera continuée à bord jusqu'au moment du départ.

Il y a coïncidence avec le premier train de Chaux-de-Fonds, arrivant à Neuchâtel à 7 h. 3 du matin, et le départ du dernier train partant de Neuchâtel à 8 h. 15 du soir pour arriver à Chaux-de-Fonds à 10 h. 02. LE GÉRANT.

BAINS RUSSES
à l'Etablissement hygiénique
RUE DE LA PLACE-D'ARMES
NEUCHATEL

Les bains russes et bains turcs sont employés avec succès contre les névralgies, toutes les affections rhumatismales, goutteuses, la paralysie, l'atrophie des membres, les maladies de la peau.

Au même établissement, on administre aussi chaque jour des bains d'air chaud, avec fumigation et douches de tous genres.

Changement de domicile.

François GAUTHIER, **fabt d'hologerie,** informe le public qu'il demeure maintenant rue du Temple-Neuf 24, 3me étage. Il continue l'achat d'or et argent. Vente et achat d'horlogerie.

Mme Lina Chautems-Perret, à Peseux, informe le public qu'elle vient d'établir un atelier pour la confection de chemises sur mesure.

Pour tous les renseignements, s'adresser au magasin de MM. Gustave Paris & Ce, à Neuchâtel, où sont déposés plusieurs modèles avec les prix.

CERCLE LIBÉRAL

On demande encore quelques bons pensionnaires pour la table.

Une tailleuse et une modiste se recommandent pour de l'ouvrage, en journée ou à la maison. S'adr. Neubourg 5.

Le tir à la carabine système Flobert,
à la CHAUMIÈRE, au MAIL,
est ouvert chaque jour.

On demande à emprunter de suite, contre hypothèque en premier rang, sur une propriété du canton, la somme de FRANCS 5000.

S'adresser à l'Agence générale d'affaires, Evole 9, Neuchâtel. — Sans frais.

Le Dr Bovet d'Areuse est absent pour un service militaire de trois semaines.

ATELIER
5, rue Fleury 5.

SERRURERIE — Le soussigné, ancien contre-maître de M. Gacon, informe l'honorable public qu'il a repris l'atelier de M. Marthe. Par un travail consciencieux et des prix abordables, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. Le même demande un apprenti. — FONTE

G. L'ECUYER

Église nationale

Paroisse de Neuchâtel

Le Collège des Anciens ayant, par suite des charges qui ont pesé sur lui cette année, épuisé ses dernières ressources, se fait un devoir de porter à la connaissance de la paroisse la situation dans laquelle il se trouve et les mesures que cet état de choses l'a obligé à prendre.

Malgré les appels successifs de l'an dernier, malgré le résultat brillant de la vente organisée il y a quelques mois en faveur des pauvres de notre ville, le fonds des sachets n'a pu échapper au déficit et se trouve grevé aujourd'hui d'une dette de plus de fr. 2000.

Dans ces circonstances, le Collège des Anciens a décidé de procéder à une révision sévère des assistances qu'il accorde, afin de supprimer toutes celles qui ne seraient pas suffisamment justifiées, et il se voit même dans le cas d'opérer des réductions assez notables sur celles qu'il continue à délivrer. Il espère, au reste, que les indigents qu'il est appelé à aider comprendront assez les nécessités que lui impose la situation pour ne solliciter des secours que dans les cas où ceux-ci leur seront vraiment indispensables.

Mais, en même temps, il s'adresse aux membres de l'Eglise pour réclamer de la manière la plus pressante leur généreux concours afin de pouvoir poursuivre l'œuvre de bienfaisance à laquelle il est chargé de vaquer. C'est à la charité de tous, même des plus humbles, qu'il fait appel, au nom de Celui qui, *étant riche s'est fait pauvre pour nous.* Il ose espérer que cet appel ne restera pas sans réponse et que l'Eglise saura se souvenir de ceux de ses membres qui souffrent, en se rappelant que *celui qui a pitié du pauvre prête à l'Eternel, qui lui rendra son bienfait.*

Au nom du Collège des Anciens:
Le président, H. DUBOIS, past.
Le secrétaire, Léon ROULET.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

VIENNE, 9 septembre. — Le général-major Zach annonce que, samedi, après trois heures de l'après-midi, il a dû renoncer à une nouvelle attaque contre les retranchements de l'ennemi près de Bihacz, et se replier sur Zavalje (localité autrichienne de la frontière).

On manque de détails sur les pertes subies par les troupes autrichiennes, mais les pertes sont considérables.

BERLIN, 9 septembre. — L'ouverture du Parlement allemand a eu lieu aujourd'hui. Le discours du Trône rappelle les attentats contre la vie de l'empereur et mentionne le rejet du premier projet de loi dirigé contre les tendances nuisibles à la société. Il constate que les gouvernements confédérés pensent, après comme avant, que des mesures extraordinaires sont nécessaires pour arrêter les progrès du mal et pour préparer un terrain sur lequel on puisse petit à petit le guérir.

Le discours exprime la confiance et l'espoir que les députés nouvellement élus ne refuseront pas les moyens de garantir le développement pacifique de l'empire, contre les attaques qui viennent de l'intérieur aussi bien que contre celles qui pourraient venir du dehors, et qu'une fois qu'on aura mis un terme à la propagation publique d'une agitation funeste, il deviendra possible de ramener dans le droit chemin les hommes égarés.

— 10 septembre. — Nobiling, l'auteur de la seconde tentative d'assassinat contre l'empereur d'Allemagne, est mort cette après-midi, à 2 h. 3/4, d'une paralysie du poumon.

NOUVELLE-ORLÉANS, 10 septembre. — Hier, il y a eu 87 morts; à Memphis, 112.

Le secrétaire de la guerre aurait dit que les ressources dont le gouvernement disposait pour secourir le Sud sont presque épuisées.

NOUVELLES SUISSES

— La nouvelle qu'un sergent aurait été tué à Morat dans une rixe est heureusement démentie; il y a bien eu un coup de crosse donné et transport du blessé à l'hôpital, mais on annonce que celui-ci est aujourd'hui en pleine convalescence, et il pourra même sous peu reprendre son service.

— Mardi 10 septembre, s'est ouvert à Berne, sous la présidence de M. Droz, conseiller fédéral, le second congrès phylloxérique destiné à conclure la convention relative aux mesures à prendre contre le puceron de la vigne; les bases de cette convention ont été, comme on sait, posées à Lausanne au congrès d'août 1877.

NEUCHATEL

— Un banquet, offert par le Conseil municipal de Neuchâtel aux officiers du bataillon 19, a eu lieu hier soir à l'hôtel du Mont-Blanc. M. le directeur du département militaire et M. le préfet y assistaient. Les toasts n'ont pas fait défaut, non plus que la gaîté et un entrain tout militaire. Cette petite fête s'est terminée de bonne heure, le bataillon devant partir ce matin pour Planeise. La troupe en effet défilait dans nos rues à 6 heures et demie.

— Le trait suivant de fraternité militaire nous paraît devoir être cité. Un soldat peu fortuné du bataillon caserné en ville ayant perdu mardi dernier son porte-monnaie contenant 18 francs, ses camarades ont fait entre eux une collecte et lui ont remis un joli porte-monnaie neuf contenant à peu près la somme perdue.

— Le conseil d'état a nommé M. le Dr Alex. Daguet aux fonctions de professeur d'histoire de la pédagogie à l'Académie, en remplacement de M. Aimé Humbert, démissionnaire.

— Ensuite d'un rapport de la direction de l'instruction publique, l'enseignement de la langue et de la littérature française au Gymnase cantonal, qui ne formait qu'un enseignement, est séparé en deux, comprenant: l'un, l'enseignement théorique (littérature et rhétorique), et l'autre, l'enseignement pratique (composition, exercices de diction et de récitation); M. le professeur Daguet reste chargé de l'enseignement théorique, et M. le professeur L. Favre, directeur du Gymnase cantonal, appelé à donner l'enseignement pratique, est nommé aux fonctions de professeur de langue française au Gymnase cantonal, en remplacement de M. Alexandre Daguet.

— Samedi a eu lieu à Estavayer une réunion des délégués des communes riveraines des lacs de Neuchâtel et de Morat. L'abaissement du niveau des deux lacs, produit par la correction des eaux du Jura, cause à ces communes un préjudice dont on ne peut encore mesurer toute l'étendue. On dit que l'initiative est partie des communes neuchâteloises et que la question sera soumise à l'étude de jurisconsultes des trois cantons intéressés.

— Vendredi après-midi, un ouvrier couvreur, âgé seulement de 17 ans environ, est tombé du toit d'une maison de quatre étages, à la rue de l'Hôtel-de-Ville à la Chaux-de-Fonds. Il a eu un bras et le bassin fracturés, et n'a survécu que peu d'heures à ses horribles blessures.

(*Patriote*).

RÉUNION COMMERCIALE, 11 Sept. 1878

	Prix fait	Demandé.	Offert
Banq. Cant. Neuchâteloise		635	
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers.		280	
Crédit foncier neuchâtelois		575	
Suisse-Occidentale		80	85
Soc. de const.,		55	
Immeuble Chatoney.			
Gaz de Neuchâtel		7000	
Banque du Locle			
Fabrique de télégraphes			470
Hôtel de Chaumont		200	
Société des Eaux.			410
Neuchâteloise.			
Grande brasserie			1000
Société de navigation			250
La Confiance Vie		485	
Franco-Suisse, obl., 3 3/4 %		330	
Locle Chaux-de-Fonds, 4 1/2			
Société technique obl. 6 %			
« « « 5 %			
Etat de Neuchâtel 4 %.		465	
« « 4 1/2 %		99 75	
Oblg. Crédit foncier 4 1/2 %		99 75	
Obligat. municipales		99 75	
Lots municipaux		14	15

B. BARRELET, agent de change et courtier faub. du Lac 21.

DÈS VENDREDI 6 SEPTEMBRE
au magasin, rez-de-chaussée de la maison Hotz, rue du Bassin,

CONTINUATION DE LA VENTE
des marchandises de la faillite Laurent et Comp.

Comme il reste encore beaucoup de marchandises à écouler, telles que:
Robes, articles noirs, tissus fil et coton, cotonne, draps et jupons,
et qui doivent forcément se liquider sous peu de jours, il sera fait un

NOUVEAU RABAIS CONSIDÉRABLE SUR TOUS LES ARTICLES

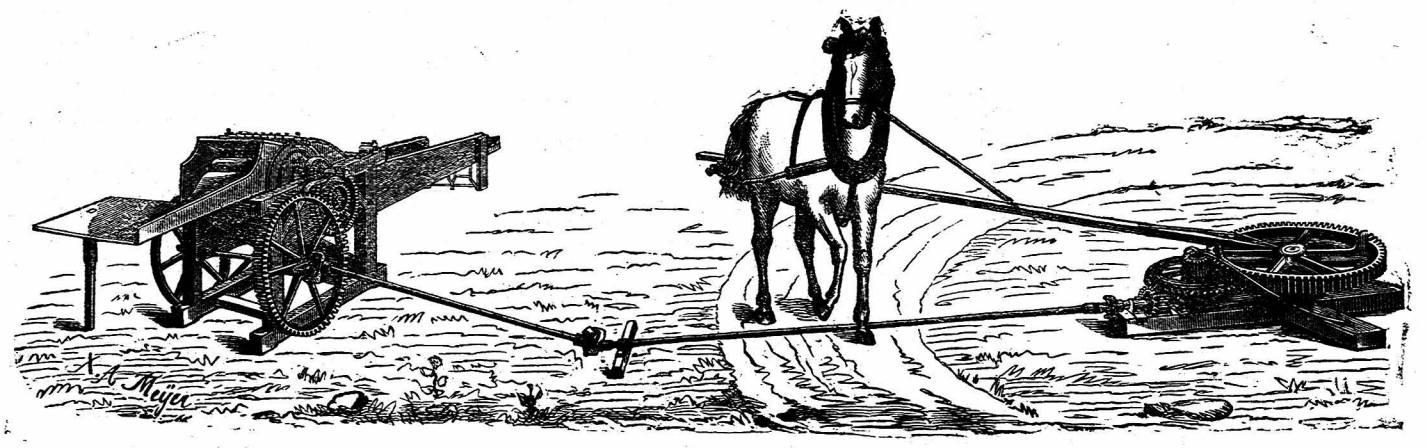

EXPOSITION

DE MACHINES AGRICOLES

DE J. RAUSCHENBACH, A SCHAFFHOUSE

Battoirs à bras, montés en fer et en bois, avec ou sans secoue-paille, pouvant être employés pour toutes les céréales.
Battoirs avec manége, pour un cheval ou un bœuf. — Id. pour 2 ou 3 chevaux.
Hâche-paille à 2 couteaux. — Coupe-racines. — Fouleuses à raisin. — Brouettes en fer. — Moulins. Herses articulées, Trieurs à grains, Tarares de grange dits gros vans.
S'adresser pour renseignements et commandes, comme les années précédentes, au dépôt de
J.-R. Garraux & Clottu, faubourg du Crêt 23, Neuchâtel.

Filature de laine

Tissage, foule et apprêtage à façon, spécialité de draps, milaines, laines filées du pays.

Achat et vente de laines brutes

GIGAX & HIRSIG

GRANDCHAMP PRÈS COLOMBIER
(Neuchâtel).

Notre fabrique étant actuellement des mieux établie pour ce genre d'affaires et possédant toutes les machines et appareils nécessaires pour la fabrication complète des draps, nous attirons particulièrement l'attention sur le fait que toutes les opérations relatives à la fabrication se font dans la maison même. Nous pouvons de la sorte assurer à notre clientèle un service prompt et soigné.

Nos magasins sont toujours assortis de véritables laines du pays pour tricoter et tisser, de forts draps et milaines à prix avantageux, que nous offrons aussi en échange de laine brute.

Les personnes éloignées de nos dépôts sont priées d'envoyer par la poste.

Au magasin de Henri Gacond, rue du Seyon

Spécialité de vins fins en bouteilles

DE 80 CENT. A FR. 6 LA BOUTEILLE, POUR LA TABLE ET POUR MALADES

St-Georges, **Cascatel**, **Mâcon**, **Morgon**, **Bourgogne**, **Mercurey**, **Pommard**, **Bordeaux**, **Médoc**, **St-Emilion**, **St-Estèphe**, **Lafite-Talence**, **Sauternes**, **Bagnouls** ou **Pyrénées**, **Muscat de Frontignan**, **mousseux de Neuchâtel**, **Asti**, **Jura** et **St-Péray**, **Champagne Bouché** et **Gibert**, **Madère**, **Xérès**, **Malaga**, **Marsala**, **Zucco**, **Chianti**, etc.

Origine garantie, — soins apportés aux achats et mises en bouteilles. — Emballage gratis, expéditions franco suivant quantité et destination; les bouteilles sont reprises à 20 cent.

Médaille aux Expositions: Lyon 1872, Marseille 1873. — Paris 1875. — Diplôme de mérite, Vienne (1875). — Médaille d'honneur, Académie nationale, Paris 1874, et Médaille de Vermeil, Exposition de Compiègne 1877.

ALCOOL DE MENTHE
DE RICQLÈS

38 ans de succès. Suprême **pour la digestion**, les maux d'estomac, les nerfs, etc.

Indispensable **PENDANT LES CHALEURS**

où les indispositions sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. — Préservatif puissant contre les **affections épidémiques.**

FABRIQUE A LYON, 9, COURS D'HERBOUVILLE.

DÉPOT dans les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie épiceries fines. — *Se méfier des imitations.*

AU MAGASIN H. VILLINGER et SŒUR

RUE DE L'HOPITAL

Reçu pour la saison d'hiver, l'assortiment complet des laines à tricoter Hambourg, anglaise et française. — Laine à broder, terneau, zéphir, castor, laine mohair, ainsi que les laines pour jupons. Toujours première qualité et à des prix très avantageux.

Extraits de Malt du Dr G. WANDER à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration	fr.	1«40
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale	»	1«50
A l'iodure de fer. Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis	»	1«50
A la quinine. Contre les affections nerveuses, l'asthme et la coqueluche	»	1«90
Vermifuge. Remède très-efficace, estimé pour les enfants	»	1«60
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques, scrofuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants	»	1»50
D'après Liebig, meilleur équivalent du lait maternel	»	1»50

Sucre et bonbons de Malt, très-recherchés contre les affections catarrhales.
Ce sont **les seuls produits de Malt,** qui aient obtenu une **Médaille** à Brême en 1874.
Dans toutes les pharmacies à Neuchâtel, Chaux-de-Fonds et Locle, chez MM. CHAPUIS aux Ponts, ANDREAE, à Fleurier, et docteur KOCH, pharm., à Couvet, CHAPUIS, à Boudry.

Plus de goîtres

Prompte guérison du goître sans les suites fâcheuses qu'occasionnent les préparations iodées par leur usage prolongé. Traitement facile et infaillible. Prospectus imprimé. Prix: 3 fr. pour Genève. Expédition contre remboursement. Remède externe. Pharmacie DARIER, à Genève. (H-X)

Nouveauté en
BOUCLES ET CEINTURES
POUR DAMES
CHEZ J.-B. MICHEL

DAVID REBER

1, RUE DU MOLE, 1.

Spécialité d'enveloppes et de papier commercial.
Entête de lettres. Mémorandums, factures, notes, cartes d'adresses.
Cartes de visite à la minute.
Timbrages en couleurs. Monogrammes variés et pour tous les goûts.
Impressions en tous genres.
Prix modérés.

NOUVEL

EXTINCTEUR

PERFECTIONNÉ

DE

G. ZUBER

Agent:

A. PERREGAUX

Faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel.

Prix-courants et prospectus sont envoyés franco.

DÉCLARATIONS :

Je soussigné déclare que l'établissement de Préfargier a acheté quatre extincteurs **ZUBER,** grand modèle, dont après expérience nous avons été très-satisfaits, ce qui m'a engagé à en acheter un pour moi, pensant que chaque maison isolée devrait en posséder un.

Vigner, St-Blaise, le 17 août 1878.

(signé) : L.-Alex. de DARDEL.

A la demande qui lui en est faite par Madame Ve Deleiderrier, négociant à Genève, le soussigné se fait un plaisir et un devoir de déclarer :

1° Qu'au mois de septembre 1875, Madame Deleiderrier a fourni à l'Hôpital cantonal de Lausanne, 2 extincteurs **ZUBER,** qui ont été affectés l'un au service du bâtiment principal de l'Hôpital, l'autre au service des pavillons d'isolement.

2° Que l'extincteur placé dans le bâtiment a servi quatre fois à éteindre des commencements d'incendie, savoir: le 27 novembre 1875, deux fois dans l'hiver 1876-1877 et une fois dans l'automne 1877.

3° Que dans chacune de ces circonstances l'extincteur était en charge depuis deux ou trois mois, et que chaque fois le jet d'eau gazeuse a été instantané et a arrêté le feu avec une vigueur et un à-propos que les moyens ordinaires n'auraient pas fournis.

4° Que la mise en charge et le fonctionnement de l'appareil sont assez simples pour pouvoir être confiés au premier employé venu.

5° Qu'à la suite des expériences concluantes fournies par cet appareil, l'administration des Hospices en a procuré deux à l'Asile des aliénés de Cery.

6° Que la présence d'un extincteur dans tout bâtiment public ou privé, offre une telle sécurité, qu'il serait du devoir et de l'intérêt de tout propriétaire d'en posséder un au moins.

Genève, 13 avril 1878.

Le Directeur de l'Hôpital Cantonal.

A. CUÉNOUD.

Avis aux voituriers.

On offre à remettre pour tout de suite, dans un des villages de la Côte, un matériel complet de voiturier :

3 chevaux en parfait état, 6 gros chars, harnais doubles, une voiture, etc., ainsi qu'environ 7 à 8000 pieds de bon foin.

Bonne clientèle assurée. Conditions favorables. S'adresser pour tous renseignements au notaire Barrelet, à Colombier.

Au magasin Fritz-J. Prisi,

7, rue de l'Hôpital 7.

Reçu un joli choix de fromages mi-gras et maigres, en petites pièces de 15 à 20 kilos, à des prix très avantageux. Limbourg 1re qualité. Reçoit toujours les véritables chevrotins de la Vallée. Tous les jours beurre frais de table.

Futailles à vendre.

Une quantité de pipes et demi-pipes neuves, d'Allemagne, n'ayant contenu que du trois-six, et quelques-unes avinées en blanc et rouge; un laigre rond, neuf, de 2400 litres; des futailles françaises, pièces mâconnaise, bourguignonne et bordelaise, ainsi que des feuillettes; trois petits ovales de 25 à 30 litres, bons pour épiciers, et d'autres plus grands; tonneaux et caisses d'emballage de toutes dimensions, tonneaux pour choucroûte et pour lisier.

Feuille de maïs pour paillasses, avec rabais de 10 % par balle de 45 à 50 kilos.

Toutes ces marchandises sont de bonne qualité et au plus juste prix, chez **L. Pillet,** rue du Neubourg 26, à Neuchâtel.

Commerce de fromage en gros

FRITZ WEBER,

rue Neuve des Poteaux, Neuchâtel.

Reçu les fromages des fruitières **du pays, d'Emmenthal et Gruyères, en 1re qualité,** ainsi que demi-gras et maigres, depuis **12 à 75 kilos,** qui seront vendus au prix du jour.

Dès le 1er septembre, fromage de **Limbourg** par caisse, et du **Parmesan** à râper. Kräuterkäse, dit **schabziger de Glaris.**

FARINE LACTÉE

de l'Anglo-Swiss Condensed Milk Co.-

CHAM.

Se vend à 1 fr. la boîte chez M. H. Gacond, épicier, à **Neuchâtel.** (0-F-858)

A vendre

un moulin à vernis en bon état. S'adresser au magasin Borel et Périllard, rue des Chavannes 23.

A vendre un potager avec tous ses accessoires. S'adr. à Mme Louise Steiner, à Peseux.

On offre à vendre un pressoir presque neuf, de la contenance de huit à dix gerles. S'adr. à M. Louis Reuter, au faubourg.

A vendre, faute d'emploi, un grand lit en noyer, peu usagé, avec paillasse à ressorts, matelas, duvets, oreillers, couvertures, etc.; six chaises en noyer, une table de nuit et une autre table, une horloge. S'adresser pour voir ces objets à Mlle Sophie Renaud, à Corcelles n° 89.

Tourbe 1re qualité

en petits morceaux, bien sèche, noire et lourde, choisie spécialement pour potagers, en gros et détail, chez

S. Wynistorf-Howald,
rue St-Maurice 4.

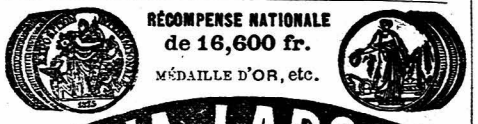

ÉLIXIR VINEUX

Apératif, Fortifiant et Fébrifuge

Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins contre l'*anémie,* le *manque de forces, chlorose, pâleur maladive, affections de l'estomac, fièvres invétérées, convalescences lentes,* **etc.**

A PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES

En vente chez M. Bourgeois, ph. à Neuchâtel.

578 On offre à vendre un fusil de chasse se chargeant par la culasse, avec munitions et moules. A la même adresse, de beaux canaris du Harz. Evole 6, au second.

Avis aux entrepreneurs.

A vendre à bon compte de la belle maçonnerie. A la même adresse, à prendre de la belle chaille. S'adresser Rocher 18.

Le soussigné Léopold Nofaier, boucher, étant de retour dans cette ville pour y élire domicile, se recommande à son ancienne clientèle, amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, pour tout ce qui concerne sa partie. Il continuera comme ci-devant à faire tout son possible pour mériter la confiance que l'on voudra bien lui accorder. On le trouvera sur la place, tous les jours de marché, avec un bel assortiment de viande de bœuf, veau et mouton, à des prix très modérés.

Léopold NOFAIER.

MAGASIN D'ARMES

de C.-L. WAGNER, à Berne,

160, Grand'rue 160.

Pour l'ouverture de la chasse, je recommande mon magasin richement assorti en fusils de chasse et accessoires.

Toute réparation sera soignée, pour le mieux, comme par le passé.

ETAT CIVIL DE COLOMBIER

Août 1878.

Naissances. — 5 août. Gustave-Adolphe, à Jean-Jacques Meyer et à Louise-Ida née Perrin, St-Gallois. — 8. Numa, à James-Gélanor Borel et à Elisa née Kopp, Neuchâtelois.

Décès. — 5 août. Jules-Ernest Lesquereux, fils de Frédéric-Emile, né le 27 mars 1878, Neuchâtelois. — 10. Georges-Albert Schneeberg, fils de Benoit, né le 29 janvier 1878, Bernois. — 10. Maryanne Godet, fille de Philippe-Ernest, née le 4 juillet 1878, Neuchâteloise. — 24. Josué-Adolphe Maire, voiturier, né le 31 mai 1838, Neuchâtelois.

Etat-civil de Coffrane & Geneveys

Août 1878.

Promesses de mariage. — Henri-Emile L'Eplattenier, des Geneveys, et Elisa Nicolet-Félix, de la Sagne, les deux aux Ponts. — Alexandre-Auguste Montandon, à Serrières, et Louise-Adèle JeanFavre, aux Geneveys, les deux du Locle.

Naissance. — 14 août. Marcel, fils de Jaques Meyer et de Henriette née Maus, français, dom. aux Geneveys.

Décès. — 20 août. Paul-Auguste, 5 m., 12 j., fils de feu Paul-Auguste Jeanneret et de Zélie née JeanFavre, dom. aux Geneveys. — 24. Philémon, 6 m., 24 j., fils de feu Lucien Richard et de Uranie née Jacot, de et à Coffrane. — 31. Julie-Emma née Richard, 58 a., 3 m., 19 j., épouse de Zélim Gostly, dom. à Coffrane.

4me période.—Neuvième liste de souscriptions en faveur du Sentier des Gorges de l'Areuse.

21 août. N. d. N. et H. R., fr. 4. — Elle, lui, toi et moi, fr. 1. — Friende of nature, fr. 1»50. — Gorgibus et cinq précieuses ridicules, fr. 1»60. — Six sauvages de Fenin, fr. 2.

22. Bande joyeuse de Neuchâtel, fr. 1»25. — Parisiens et Neuchâtelois, fr. 1. — Repatriés d'Auvernier, fr. 1. — Trois amis du beau, fr. 1. — Le père des trois amis, fr. 1. — Mmes C., fr. 1.

23. Une Wurtembergeoise, une Schaffhousoise, etc., fr. 2.

25. Trois admirateurs, fr. 1. — Quatre promeneurs transis, fr. 1. — Un philosophe des Valangines, 50 c.

29. Inscript. incompréhensible, fr. 1»50.

31. Douze chevaliers, fr. 2. — M. Maillard de Gouny, fr. 1. — Septembre, fr. 1. — V. E., fr. 1. — Une cantatrice, fr. 1. — Deux morilleurs, 50 c. — Un descendant de Noë, 50 c. — Un Zofingien avec une famille de Fleurier et deux étudiants, fr. 4. — Trois touristes, fr. 1. — Deux étrangers, C. L., fr. 1»50. — Un veuf et deux Neuchâteloises, fr. 1. — J. K. et B., 50 c. — Rieuse et boudeuse, 50 c. — Nouveau venu, 50 c. — Frédéric Jeannet, 50 c. — Frère et sœur, fr. 1. — Anna, Emma et Laure, fr. 1. — Mange-suie, 50 c. — J. L. dit Burgat, 50 c. — Heureuses mortelles, fr. 1. — Trois bourgeois de Boudry, 50 c. — Colombe de Neuchâtel et épervier des Ponts, fr. 2. — Hernani et Dona Sol, fr. 1. — Quatre Anglaises, J. B. et Ce, fr. 1»30. — Sept descendants d'Adam, fr. 1»15. — Bünz Gagoche et leurs colombes, fr. 1»30. — Un pékin, 50 c. — Actionnaire du Gothard, 50 c. — J. Baumgartner, 50 c. — Grisonne, Neuchâteloise et Bernoise, fr. 1»50. — Vive la tasse de chocolat, 50 c. — Joyeuse Hélène, 50 c. — Heureuse rencontre de cousins et cousines, fr. 2. — Echappé de Chaux-de-Fonds, 50 c. — Dr Sigl de Munich et sa cousine, fr. 1.

2 sept. Anonymes, fr. 3. — Deux barbus et un blanc-bec, fr. 1»50. — Promeneurs de Bevaix, fr. 5.

3. Ora et labora; M. et Mme Ed. Langer, leurs enfants, Emilie, Robert, Jules et Georges, tous républicains et amis de la Suisse, fr. 20. — Une Alsacienne française et sa fille, fr. 5. — Des étrangères, fr. 4. — Quel dommage qu'elle n'y soit pas, fr. 5. — Colombe de Neuchatel et sa cousine, 50 c. — Deux jeunes filles, 50 c. — Pour moi et un absent, 50 c. — Havrais rasé frais, 50 c. — Une bachelière, 50 c. — E. X. A. B., etc., fr. 1. — Trompettes de carabiniers avec femme et amis, fr. 2. — Anonymes, Fleurier, 60 c. — Promenade sentimentale, fr. 2. — Un escogriffe, 50 c. — Bourrelet chinois, fr. 1. — J. Laidrick chinois, fr. 5. — Bourrelet chinois, fr. 1. — Chinois, fr. 4. — Quatre inscriptions inférieures à 50 c., 95 c.

	Fr. 117»65
Dons précédents :	» 1002»66
Total à ce jour :	Fr. 1120»31

Pré de Clées, le 5 septembre 1878.

NEUCHATEL

— Le Conseil d'Etat a nommé :

Aux fonctions de contrôleur de l'établissement des jeunes filles de la Chaux-de-Fonds, M. Alfred Jeanneret, secrétaire-caissier du conseil municipal de la Chaux-de-Fonds;

Aux fonctions de membres du comité d'administration de l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, MM. Charles Descœudres, pasteur, et Louis Borel-Petitpierre, tous deux domiciliés à Couvet;

Aux fonctions d'administrateur du Fonds des étrangers, au Locle, M. Ed. Lienhardt, ancien député, domicilié au Locle;

Aux fonctions de membres du comité d'administration de l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel, MM. Louis Roulet, docteur, conseiller d'état, et Charles Gerster, préfet, à Neuchâtel;

Aux fonctions de contrôleurs de l'Institut des Billodes, au Locle, MM. Eugène Huguenin, juge de paix, et Charles-Al. Perrochet, pasteur, domicilié au Locle;

Aux fonctions de contrôleur du Fonds des incurables, à Neuchâtel, M. Charles Barbey, ancien député, domicilié à Neuchâtel;

Aux fonctions de contrôleur de l'Asile du Prébarreau, à Neuchâtel, M. Ami-Marcelin Guébhardt, inspecteur des écoles primaires, domicilié à Neuchâtel;

Aux fonctions de membres du comité d'administration de l'hôpital du Locle, MM Charles Rychner, préfet, et L. Thévenaz, député, domiciliés au Locle;

Aux fonctions de membres du comité d'administration de la Société pour le traitement des maladies contagieuses, à Neuchâtel, MM. Georges Guillaume, conseiller d'état, et Charles Gerster, préfet, à Neuchâtel;

Aux fonctions de membres du comité d'administration du Fonds des convalescents, à Neuchâtel, MM. Robert Comtesse, conseiller d'état, et Alfred Jeanhenry, procureur-général, à Neuchâtel;

Aux fonctions de membre du comité de direction de l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, M. Louis Roulet, docteur, conseiller d'état, à Neuchâtel.